

## AVIS POUR AFFICHAGE ET DISTRIBUTION

La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 11/04/2023 le Conseil Municipal a prescrit la révision à modalités simplifiées n°1 du PLU de SAINT DIZIER L'EVEQUE en vue de permettre l'extension modérée (1.6 hectares) du secteur N carrière nécessaire à la poursuite de l'exploitation du site.

La délibération ainsi que le registre de concertation, destiné à recueillir les observations du public, sont d'ores et déjà consultables en Mairie aux jours et heures d'ouverture définis dans la délibération soit mardi matin de 9h à 11h et soir de 18h à 19h et les jeudis après-midi de 16h30 à 18h30.

Les éléments du dossier (ainsi que ceux liés à la demande de cas par cas) sont consultables :

- en version papier en mairie (dans les mêmes conditions précitées)
- sur l'espace concertation du site internet du bureau d'étude DORGAT : <https://www.dorgat.fr/>
- sur le site internet de la commune de St Dizier l'Evêque

Une permanence de M. le Maire aura lieu le mardi 23 mai, mardi 13 juin et mardi 04 juillet, à 18 heures à la mairie lors de laquelle il pourra répondre à toutes questions concernant le dossier.

Les remarques éventuelles pourront être consignées :

- dans le registre de concertation papier disponible en mairie aux jours et heures précitées
- par courrier postal, à l'attention de M. le Maire, à l'adresse suivante 31 rue principale 90100 ST DIZIER L EVEQUE, La mention « concertation sur la procédure de révision allégée » devra impérativement être apposée sur votre courrier
- Par mail à l'adresse suivante [mairiestdizier90@orange.fr](mailto:mairiestdizier90@orange.fr), avec l'objet « concertation sur la procédure de révision allégée »

Le dossier de concertation et le registre seront disponibles jusqu'au 31.07.2023, date à laquelle le registre sera clos. Les remarques transmises feront l'objet d'un bilan en conseil municipal préalablement à l'organisation de l'enquête publique.

M. le Maire et toute l'équipe vous invite à venir consulter ce dossier et à formuler vos remarques éventuelles.



le 04.05.2023